

« Je demande une révision majeure du décret Paysage »

Le recteur Vincent Blondel a été réélu brillamment à la tête de l'UCLouvain. Parmi ses priorités : la révision du décret Paysage et la fusion avec Saint-Louis.

ENTRETIEN

ERIC BURGRAFF

Vincent Blondel est un recteur heureux. Non seulement parce que le corps électoral de l'UCLouvain lui a renouvelé sa confiance pour cinq ans, mais aussi parce qu'il lui a offert un score sans appel : 63,39 % des voix. Le prochain mandat ne sera pas simple pour autant. Vincent Blondel le balise pour *Le Soir*.

D'aucuns prédisaient un résultat serré, c'est le contraire qui est arrivé. C'est quoi, la recette Blondel ?

Le vote sonne comme une validation du mandat qui s'achève. J'insiste cependant sur le fait que ce bilan – qui, c'est très sain, a été mis en débat durant toute la campagne – n'est pas mon bilan, c'est celui de toute l'équipe rectorale mais également de l'ensemble de la communauté universitaire. En fait, j'ai à cœur de réaliser un travail collectif avec les vice-recteurs, les pro-recteurs, les adminis-

trateurs et l'ensemble de la communauté. Au quotidien, je consulte beaucoup, j'entends différents points de vue. On ne peut pas être d'accord avec tout le monde mais il serait dommage de ne pas l'être par méconnaissance.

Comment se profile le prochain mandat ?

Sur le style et le mode d'organisation, il y aura la stabilité, mais les attentes et les enjeux sont différents. Le bien-être du personnel, la qualité de vie au travail sont au centre de mes préoccupations. Ces difficultés sont intimement liées à la tension consécutive au « définancement » chronique de l'enseignement supérieur. Elles sont liées également à la réduction de l'autonomie des universités. Le décret « Paysage » est synonyme de bénéfices pour certains acteurs, mais il a considérablement alourdi les tâches des académiques et des administratifs. Avec mes collègues recteurs, je demande noir sur blanc au prochain gouvernement une révision majeure de ce texte, particulièrement de la partie réglant l'organisation des études. Plus largement, l'autonomie dont nous disposons pour l'organisation des études est aujourd'hui extrêmement limitée. Je ne demande pas une autonomie aveugle – il est normal de rendre des comptes à l'autorité subsidiaire – mais ce ne sont pas des acteurs extérieurs qui ont une compréhension d'une autre nature de l'université qui doivent contraindre de cette manière son fonctionnement.

Vous voulez une université « forte et solide », sur quels dossiers ?

Le secteur de la santé est à un tournant. Il nous faut traverser le remodelage du paysage hospitalier proposé par le fédéral. Il nous faut aussi veiller à l'équilibre financier dans la tension entre recherche, enseignement universitaire et garantie de la qualité des soins. Ceci montre la nécessité d'avoir une présence forte de l'université dans les questions de santé publique. C'est d'autant plus important qu'un médecin francophone sur deux est formé par l'UCLouvain. L'autre défi du moment, c'est l'implémentation sur le terrain, pour la rentrée 2020, de la réforme de la formation initiale des enseignants. Préparer et voter un décret, c'est la partie la plus facile. L'organiser en pratique, c'est autre chose. C'est en tout cas pour l'université une responsabilité extrêmement importante. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la manière dont sera modulée cette formation impactera à terme près d'un million d'élèves. Sachant que nous nous préparons, avec l'université Saint-Louis, l'UNamur et les hautes écoles partenaires, à former 40 % des nouveaux enseignants, c'est un enjeu absolument majeur pour lequel il faut des acteurs forts et solides.

Avez-vous entendu la rue réclamer plus de protection de l'environnement ?

Nous n'avons pas attendu ces mouvements pour prendre et amplifier toute une série d'actions. Nous avons déjà banni tous les plastiques à usage unique et réduit nos émissions de CO₂ de 30 %. L'espoir est d'arriver à les réduire de 85 % dans les années à venir. C'est moins la voix de la rue que les enjeux sociétaux globaux qui incitent, depuis plusieurs années, l'université à s'approprier progressivement cette problématique.

Fusions : « Il n'y a de notre part aucune stratégie d'occupation du territoire »

Vous n'avez pas obtenu la fusion avec Saint-Louis, vous êtes déçu ?

Je suis profondément désolé qu'elle n'ait pas pu être approuvée alors même que le texte comportait une dimension « win-win » pour chacun des acteurs autour de la table ; alors même que nous ne demandons ni un euro supplémentaire ni une habilitation supplémentaire. Je reste plus que jamais déterminé à la faire aboutir. Cela dit, si nous n'avons pas pu obtenir une fusion formelle sous cette législature, la fusion informelle existe dans toute une série de dimensions. Je continue à considérer qu'il est dommage que l'opportunité d'avoir une solution gagnante pour tout le monde n'ait pas été saisie mais, quoi qu'il arrive, je garderai ma ligne : je ne pousserai pas l'université dans une fusion à n'importe quel prix.

Vous comprenez les réticences de l'ULB ?

Difficilement. D'abord parce que, dans les faits, la fusion existe déjà sur de nombreuses dimensions. Ensuite parce que, dans toutes les formations politiques et dans toutes

les universités – y compris celles qui ont des objections –, des personnes s'expriment en soutien à ce projet. Peut-être que cela fera son chemin progressivement... En tout cas, cette fusion formelle reste une volonté très forte de l'UCLouvain...

... que d'aucuns accusent de volonté hégémonique sur Bruxelles.

Chaque université a son histoire et notre histoire dit que nous sommes installés à Bruxelles depuis un demi-siècle. J'ajouterai que, voici trois ans, c'est Saint-Louis qui a voulu ce rapprochement structurel fort, il n'y a pas eu de démarche proactive de notre part. Nous n'avons aucune stratégie d'occupation du territoire. Pour mémoire d'ailleurs, l'ULB est notre premier partenaire en termes de collaborations scientifiques et nous nous en félicitons. C'est, authentiquement, la manière avec laquelle je vois les choses.

Avez-vous eu le soutien des autres recteurs après votre réélection ?

J'ai reçu des messages d'encouragement de tous les recteurs de Belgique francophone et néerlandophone. J'en suis honoré.